



HERBIGNAC - 44

21^e marché de potiers

1er et 2 juin 2019

Château de Ranrouët



Règlement et caractéristiques du marché

Le marché de potiers d'Herbignac accueille une cinquantaine de potiers de toute la France le samedi et le dimanche de l'Ascension. Le marché se déroule au pied du château de Ranrouët (XII^e-XVII^e siècles).

L'accès à la manifestation est libre et gratuit, de 10h à 19h.

Le marché est organisé par la ville d'Herbignac, appuyé par le service Patrimoines et musée de Cap Atlantique (équipe du château de Ranrouët).

Environ 6 000 visiteurs sont attendus pendant la durée de la manifestation.

1/ Conditions de participation

Le marché de potiers d'Herbignac est ouvert aux **céramistes professionnels**, français ou étrangers.

Toute demande de participation doit s'accompagner d'un justificatif de statut professionnel. Ne sont pas admis les industriels, semi-industriels, revendeurs, soldes, braderies. L'exposant est obligatoirement le concepteur et réalisateur des pièces présentées.

L'exposant est responsable de son stand et de son statut professionnel. Il devra fournir une attestation de responsabilité civile si son dossier est retenu.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des dégâts causés par la météo.

Le droit de place est de 90 €. Il comprend un emplacement de 4 m linéaire sur 2,5 m de profondeur et un passage de 0.50 m, plus le petit déjeuner du samedi et du dimanche. Le chèque doit être libellé à l'ordre du « Trésor Public »

2/ Sélection

Le nombre d'exposants est volontairement limité à 50 afin de permettre à chaque potier de réaliser des ventes suffisantes. Une rotation permet également de laisser la place à de nouveaux potiers. Chaque céramiste a droit à deux années de participation consécutives, non reconductibles en cas de défection.

Les 50 potiers retenus sont :

➔ Les potiers pouvant prétendre à une deuxième année de participation consécutive et qui ayant renvoyé leur fiche d'inscription.

➔ Des nouveaux potiers : La qualité et la diversité s'imposent. Les productions doivent être différentes de celles des potiers retenus pour une 2^e année participation consécutive. Les organisateurs se réservent donc le droit de privilégier certains dossiers afin de maintenir la diversité de technique et de production qui sera présentée au public.

Des places sont réservées aux potiers dont l'installation est récente.

À SAVOIR

Les potiers sélectionnés deux années consécutives ne reçoivent pas de dossier pour une 3^e année. Par contre, après une pause d'un an, ils pourront à nouveau présenter un dossier d'inscription.

- **Les potiers ayant annulé leur participation ne peuvent prétendre reporter leur droit d'exposer l'année suivante.**
- En cas d'annulation, moins d'un mois avant la date du marché, l'inscription ne sera pas remboursée.

3/ Stands et implantation

- L'organisation ne fournit pas de matériel d'exposition ni de rallonges électriques
- **IMPORTANT** : Chaque emplacement mesure 4 mètres de façade et 2,5 mètres de profondeur plus 0,50m de circulation en fond et sur chaque côté du stand. Toute autre dimension de stand doit être mentionnée sur la fiche d'inscription.
- Il ne sera procédé à aucun remaniement de l'implantation le jour du marché.
- **Le lieu n'est pas clos mais un gardiennage est assuré la nuit du vendredi et du samedi.**

4/ Jeu / Concours

- Concours-cr ation (Prix du jury et Prix du public)

Chaque potier peut participer au concours.

Concours 2019: Le th me du concours vous sera communiqu  dans le courrier envoy  apr s la s lection

Crit res : cr ation originale et qualit  de la r alisation

La pi ce remise en d but de march  est expos e pendant les 2 jours et r cup r e par le potier en fin de march .

- Jeu-tombola pour le public

Durant le march , le public peut participer   un jeu-concours. Chaque potier remettra   son arriv e un lot de son choix, repr sentatif de sa production avec sa carte (son nom ou le nom de son atelier).

5/ Communication

L'organisation s'engage   promouvoir la manifestation par les moyens suivants :

1000 affiches distribu es de Nantes   Vannes, 20 000 d pliants, 10 000 cartes postales, sites Internet de la Ville et divers, page Facebook, presse quotidienne r gionale et magazines, annonces radios, calendrier du collectif national des c ramistes, Revue de la C ramique et du Verre... Sur place : Banderoles, panneaux, fl chage annoncent l' v nement.

6/ Utilisation des photos

La s lection se fait sur photos, il est donc important de nous fournir des documents de qualit . Tout c ramiste postulant donne de fait l'autorisation   la ville d'Herbignac d'utiliser sans contrepartie, pour une dur e de 1 an   compter de ce jour, les photos jointes dans ce dossier et celles r alis es pendant le march  de potiers afin d'illustrer ses supports de communication (affiches, d pliants, cartes postales, sites internet...).

Les photos seront rendues d s que possible apr s la s lection en cas de r ponse n gative et apr s le march  en cas de participation. Tout exposant pr sent sur le march  accepte que sa photo et/ou celle de son stand soit r utilis e pour les besoins promotionnels de la manifestation.

Infos pratiques

RESTAURATION

La ville d'Herbignac offre les petits-déjeuners du samedi et dimanche matin (croissant et boisson chaude).

Les autres repas sont à la charge des exposants (restauration possible sur place, crêpes, galettes, sandwiches chauds et froids... le samedi et le dimanche midi.)

Les potiers qui veulent se retrouver entre eux et manger sur place peuvent demander des barbecues pour le samedi soir. (prévoir repas et charbon de bois). Un hangar, des tables et bancs sont à disposition sur le site.

OUVERTURE

Toute la journée samedi et dimanche, de 10h à 19h

L'inauguration a lieu le samedi midi.

HEURE D'ARRIVEE

Dès le vendredi midi pour ceux qui le souhaitent et à partir de 7h le samedi matin. Tous les véhicules doivent avoir quitté le site à 9h00. Un parking est prévu à quelques mètres des emplacements.

CONTACT

Pascale Chevalier

Courrier:

Mairie d'Herbignac—Marché de Potiers

1 avenue de la Monneraye

44410 Herbignac

02 40 88 96 17

Mails :

mdpherbignac@gmail.com

chateau.ranrouet@cap.atlantique.fr

Site internet : www.herbignac.com

